

Annuaire régional d'Eurostat 2009



Annuaire régional d'Eurostat 2009

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(* Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2009

ISBN 978-92-79-11697-1

ISSN 1830-9682

doi: 10.2785/17920

Numéro de catalogue: KS-HA-09-001-FR-C

Thème: Statistiques générales et régionales

Collection: Livres statistiques

© Communautés européennes, 2009

Copyright des photos suivantes: la couverture: © Annette Feldmann; les chapitres «Introduction», «Population», «Comptes des ménages», «Société de l'information», «Éducation» et «Tourisme»:

© Phovoir.com; le chapitre «Villes européennes»: © Teodóra Brandmüller; les chapitres «Marché du travail», «Produit intérieur brut», «Statistiques structurelles des entreprises» et «Science, technologie et innovation»: © la bibliothèque d'images numériques de la direction générale de la politique régionale de la Commission européenne; le chapitre «Agriculture»: © Jean-Jacques Patricola

L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE



Préface

Chère Lectrice, Cher Lecteur,

L'année 2004 a été marquée par un événement sans précédent, puisqu'elle a vu, le 1^{er} mai, dix nouveaux États membres entrer dans l'Union européenne (UE). Le présent Annuaire des régions 2009 vous montrera, chiffres à l'appui, quels sont les progrès accomplis en matière d'évolution économique et sociale dans les régions au cours des cinq années écoulées depuis lors et quels sont les domaines où les efforts doivent être intensifiés pour atteindre les objectifs d'une cohésion renforcée.

Au fil de ses onze chapitres, l'Annuaire des régions vous permettra de découvrir les aspects les plus intéressants des divergences et des points communs entre les régions des 27 États membres, ainsi que des pays candidats et des pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Son but est de vous encourager à rechercher vous-même les multiples données régionales qui vous sont proposées sur le site internet d'Eurostat et à analyser vous-même l'évolution économique et sociale.

À côté des chapitres habituels, toujours très intéressants, sur l'évolution démographique au niveau régional, le marché régional du travail, le produit intérieur brut régional et d'autres thèmes, nous innovons cette année en vous présentant l'évolution régionale de données sur la société de l'information. Comme ce fut déjà le cas ces dernières années, les données sur les évolutions régionales sont complétées par une présentation des résultats les plus récents de l'«audit urbain», un ensemble de données qui contient de nombreuses informations statistiques sur les villes européennes.

Nous continuerons à élargir régulièrement l'éventail des indicateurs régionaux disponibles et nous espérons pouvoir leur faire une place dans les éditions futures lorsque la disponibilité et la qualité des données le permettront.

Je vous souhaite une lecture agréable!



Walter Radermacher
Directeur général, Eurostat



Remerciements

Les éditeurs de l'*Annuaire régional d'Eurostat 2009* tiennent à remercier tous ceux qui leur ont apporté leur concours, et en particulier les membres suivants d'Eurostat qui, en rédigeant les divers chapitres de l'Annuaire, ont rendu cette publication possible:

- **Population:** Veronica Corsini, Monica Marcu et Rosemarie Olsson (unité F.1: «Population»)
- **Villes européennes:** Teodóra Brandmüller (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique»)
- **Marché du travail:** Pedro Ferreira (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique»)
- **Produit intérieur brut:** Andreas Krüger (unité C.2: «Comptes nationaux — Production»)
- **Comptes des ménages:** Andreas Krüger (unité C.2: «Comptes nationaux — Production»)
- **Statistiques structurelles des entreprises:** Aleksandra Stawińska (unité G.2: «Statistiques structurelles des entreprises»)
- **Société de l'information:** Albrecht Wirthmann (unité F.6: «Société de l'information; tourisme»)
- **Science, technologie et innovation:** Bernard Félix, Tomas Meri, Reni Petkova et Håkan Wilén (unité F.4: «Éducation, science et culture»)
- **Éducation:** Sylvain Jouhette, Lene Mejer et Paolo Turchetti (unité F.4: «Éducation, science et culture»)
- **Tourisme:** Ulrich Spörel (unité F.6: «Société de l'information; tourisme»)
- **Agriculture:** Céline Ollier (unité E.2: «Agriculture et pêche»)

La mise en forme et la coordination de la présente publication ont été assurées par Åsa Önnersfors (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique») avec le concours de Berthold Feldmann (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique») et de Pavel Bořkovec (unité D.4: «Diffusion»). Baudouin Quennery (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique») a produit l'ensemble des cartes statistiques.

Nous adressons également nos remerciements à:

- la **direction générale de la traduction de la Commission européenne**, et notamment aux unités de traduction allemande, anglaise et française;
- l'**Office des publications de l'Union européenne**, et notamment à Bernard Jenkins de l'unité B1 («Publications multisupports»), ainsi qu'aux correcteurs d'épreuves de l'unité B2 («Services éditoriaux»).



Table des matières

INTRODUCTION	9
Statistiques des régions et des villes	10
La nomenclature NUTS	10
Couverture	11
Davantage d'informations régionales	11
1 POPULATION	13
Présentation de la répartition régionale de la démographie	14
Densité de population	14
Évolution de la population	14
Conclusion	23
<i>Notes méthodologiques</i>	23
2 VILLES EUROPÉENNES	25
Introduction	26
Une liste d'indicateurs complétée	26
Passage d'une périodicité de cinq ans à une collecte annuelle de données	26
Une couverture géographique étendue	26
Découvrir la dimension spatiale	26
Centres-villes	28
Zones urbaines élargies	31
La géographie compte	33
3 MARCHÉ DU TRAVAIL	35
Modèles de temps de travail régionaux	36
Bref aperçu pour 2007	36
Modèles de travail régionaux	39
Les emplois à temps partiel font baisser le temps de travail moyen	41
Les salariés passent moins de temps au travail	43
Conclusion	46
<i>Notes méthodologiques</i>	47
<i>Définitions</i>	47
4 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT	49
Qu'est-ce que le produit intérieur brut régional?	50
Le PIB régional en 2006	50
Le PIB en moyenne pour la période 2004-2006	52
Fortes disparités régionales à l'intérieur même des pays	52
Processus de rattrapage dynamique dans les nouveaux États membres	54
Évolution hétérogène au sein même des pays	56
La convergence fait des progrès	57
Conclusion	59
<i>Notes méthodologiques</i>	60
<i>Parités de pouvoir d'achat et comparaisons internationales du volume</i>	60



5 COMPTES DES MÉNAGES.....	63
Introduction: mesure de la richesse.....	64
Revenu des ménages privés.....	64
Résultats pour l'année 2006.....	64
Revenu primaire.....	64
Revenu disponible.....	65
La dynamique à la périphérie de l'Union.....	70
Conclusion.....	72
<i>Notes méthodologiques</i>	73
6 STATISTIQUES STRUCTURELLES DES ENTREPRISES.....	75
Introduction.....	76
Spécialisation régionale et concentration des activités.....	76
Spécialisation dans les services aux entreprises.....	83
Croissance de l'emploi dans les services aux entreprises.....	87
Caractéristiques des 30 régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises.....	87
Conclusion.....	90
<i>Notes méthodologiques</i>	91
7 SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION.....	93
Introduction.....	94
Accès aux technologies de l'information et de la communication.....	94
Utilisation de l'internet et activités en ligne.....	97
Non-utilisateurs de l'internet.....	99
Conclusion.....	104
<i>Notes méthodologiques</i>	105
8 SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION.....	107
Introduction.....	108
Recherche et développement.....	108
Ressources humaines en science et technologie.....	110
Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance.....	113
Brevets.....	116
Conclusion.....	118
<i>Notes méthodologiques</i>	119
9 ÉDUCATION.....	121
Introduction.....	122
Participation des étudiants à l'éducation.....	122
Participation des enfants de 4 ans à l'enseignement.....	124
Étudiants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur... ..	124
Étudiants de l'enseignement supérieur.....	126
Diplômés de l'enseignement supérieur.....	129
L'apprentissage tout au long de la vie.....	129
Conclusion.....	131
<i>Notes méthodologiques</i>	133



10 TOURISME	135
Introduction	136
Capacités d'hébergement	137
Nuitées	137
Durée moyenne des séjours	140
Intensité touristique	140
L'évolution du tourisme	140
Part du tourisme récepteur	143
Conclusion	145
<i>Notes méthodologiques</i>	147
11 AGRICULTURE	149
Introduction	150
Superficie agricole utilisée	150
Part de la superficie des céréales par rapport à la superficie agricole utilisée	150
Part de la superficie des cultures permanentes par rapport à la superficie agricole utilisée	150
Production agricole	153
Production de blé	153
Production de maïs grain	155
Production de colza	155
Conclusion	158
<i>Notes méthodologiques</i>	158
ANNEXE	159
UNION EUROPÉENNE: régions au niveau NUTS 2	159
PAYS CANDIDATS: régions statistiques au niveau 2	162
PAYS DE L'AELE: régions statistiques au niveau 2	163



Introduction





Statistiques des régions et des villes

L'information statistique est indispensable à qui veut comprendre notre monde si complexe et en constante mutation. Eurostat, l'office statistique des Communautés européennes, a pour mission de collecter et de diffuser au niveau européen des données provenant non seulement des 27 États membres de l'Union européenne (EU-27), mais également des trois pays candidats (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie), ainsi que des quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

La présente publication (*Annuaire régional d'Eurostat 2009*) se propose de vous donner un aperçu de certaines statistiques des régions et des villes que nous collectons auprès de ces pays. Les statistiques des régions nous permettent de dégager des caractéristiques et des tendances statistiques plus détaillées que les données nationales, mais, puisqu'il existe 271 régions NUTS 2 dans l'EU-27, 30 régions statistiques de niveau 2 dans les pays candidats et 16 régions statistiques de niveau 2 dans les pays de l'AELE, le volume des données est si grand que certains principes de classement doivent nécessairement être appliqués pour que ces données soient compréhensibles et significatives.

Pour l'esprit humain, le recours à des cartes statistiques représente probablement le moyen le plus facile de trier et d'«absorber» d'importantes quantités de données statistiques en une seule fois. C'est la raison pour laquelle l'Annuaire régional d'Eurostat contient, comme les années précédentes, un grand nombre de cartes statistiques sur lesquelles les données sont différenciées selon les classes statistiques représentées par des nuances de couleur. Dans certains chapitres, des graphiques et des tableaux sont également utilisés pour présenter les données, celles-ci étant sélectionnées et présentées d'une manière (différentes hiérarchies, graphiques indiquant les valeurs régionales extrêmes à l'intérieur des pays ou exemples représentatifs seulement) qui rend plus aisée la compréhension des données statistiques.

Nous sommes fiers de fournir un vaste éventail de thèmes abordés dans les onze chapitres de l'édition 2009 de l'Annuaire régional d'Eurostat. Le premier chapitre, qui concerne la **population**, donne un aperçu détaillé des différents schémas démographiques, tels que la densité de population, les variations démographiques et les taux de fécondité dans les pays examinés. Ce chapitre peut être considéré comme la clé de tous les autres, puisque toutes les autres statistiques dépendent de la composition de la population. Le deuxième

chapitre, consacré aux **villes européennes**, explique de manière détaillée les définitions des différents niveaux spatiaux utilisés dans la collecte de données de l'audit urbain et donne quelques exemples intéressants des déplacements domicile-travail dans neuf capitales européennes.

Le chapitre relatif au **marché du travail** décrit principalement les différences en matière de travail hebdomadaire en Europe et propose quelques éléments permettant d'expliquer les variations considérables observées d'une région à l'autre. Les trois chapitres économiques, qui concernent respectivement le **produit intérieur brut**, les **comptes des ménages** et les **statistiques structurelles des entreprises**, nous donnent un aperçu détaillé de la situation économique générale des régions, des ménages et des divers secteurs de l'économie marchande.

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir vous présenter un nouveau chapitre, très intéressant, sur la **société de l'information**, qui décrit l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les particuliers et les ménages dans les régions d'Europe. Ce chapitre nous apprend, par exemple, combien de ménages utilisent régulièrement l'internet et combien ont un accès à large bande. Les deux chapitres suivants concernent **la science, la technologie et l'innovation**, d'une part, et **l'éducation**, d'autre part, et ces trois domaines statistiques sont fréquemment considérés comme essentiels dès lors qu'il s'agit de suivre la réalisation des objectifs définis dans la stratégie de Lisbonne visant à faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde.

Le chapitre suivant présente des informations sur les statistiques régionales du **tourisme**, ainsi que les destinations touristiques les plus populaires. Le dernier chapitre, qui concerne **l'agriculture**, met cette année l'accent sur les statistiques des produits végétaux et nous apprend quels types de produits végétaux sont cultivés dans les différentes régions d'Europe.

La nomenclature NUTS

La **nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS)** constitue un schéma unique et cohérent de répartition territoriale pour l'établissement des statistiques régionales de l'Union européenne. Elle est utilisée depuis des décennies pour la confection de statistiques régionales et a toujours constitué la base de la politique de financement régionale. Ce n'est cependant qu'en 2003 qu'elle a été dotée d'une base juridique, puisque c'est cette



année-là que le règlement NUTS a été adopté par le Parlement européen et le Conseil ⁽¹⁾.

À chaque fois que de nouveaux États membres adhèrent à l'Union, le règlement NUTS est adapté par l'addition de la nomenclature des régions de ces pays. C'est ce qui s'est passé en 2004, lorsque l'Union a accueilli dix nouveaux États membres, et en 2007 lorsque la Bulgarie et la Roumanie ont adhéré.

Pour tenir compte de nouveaux découpages administratifs ou territoriaux dans les États membres, le règlement NUTS spécifie que les modifications de la nomenclature régionale peuvent avoir lieu au maximum tous les trois ans. Cette adaptation a eu lieu pour la première fois en 2006, et les modifications apportées à la nomenclature NUTS sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008.

Comme ces modifications de la NUTS sont assez récentes, les données statistiques ne sont pas encore disponibles dans certains cas ou ont été remplacées par des valeurs nationales sur certaines cartes statistiques, comme le précisent les notes relatives aux différentes cartes concernées. C'est le cas notamment de la Suède, qui a introduit des régions de niveau NUTS 1, du Danemark et de la Slovaquie, qui ont introduit des régions de niveau NUTS 2, ainsi que des deux régions les plus septentrionales d'Écosse, à savoir North Eastern Scotland (UKM5) et Highlands and Islands (UKM6), où la frontière entre les deux régions a été modifiée. Nous espérons que la disponibilité des données régionales pour ces pays sera bientôt améliorée.

Il convient également de noter que certains États membres ont une population relativement peu nombreuse et ne sont dès lors pas divisés en plusieurs régions NUTS 2. Dans le cas de ces pays, la valeur de NUTS 2 est donc exactement identique à la valeur nationale. Depuis la dernière révision en date de la nomenclature NUTS, cette règle s'applique à six États membres (Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg et Malte), à un pays candidat (ancienne République yougoslave de Macédoine) et à deux pays de l'AELE (Islande et Liechtenstein). Dans tous ces cas, l'ensemble du pays représente une seule région de niveau NUTS 2.

Une carte dépliant placée à l'intérieur de la couverture de l'Annuaire présente l'ensemble des régions de niveau NUTS 2 des 27 États membres de l'UE, ainsi que les régions statistiques correspondantes au niveau 2 des pays candidats et des pays de l'AELE. Vous trouverez en annexe la liste complète des codes et des noms de ces régions, ce qui vous permettra de localiser facilement une région précise sur la carte.

Couverture

L'*Annuaire régional d'Eurostat 2009* contient principalement des statistiques relatives aux 27 États membres de l'Union européenne, mais également, quand les informations étaient disponibles, sur les trois pays candidats à l'adhésion (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie) et les quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

Les régions des pays candidats et des pays de l'AELE sont appelées «régions statistiques» et sont régies par les mêmes règles que les régions NUTS de l'Union européenne, si ce n'est qu'elles ne possèdent pas de base juridique. La base de données d'Eurostat ne contient pas encore de données de pays candidats et des pays de l'AELE concernant quelques-uns des domaines d'action, mais la disponibilité des données s'améliore constamment, et nous espérons que la couverture de ces pays sera encore meilleure dans un avenir proche.

Davantage d'informations régionales

Sur le site internet d'Eurostat, vous trouverez sous le thème «Statistiques générales et régionales», et plus particulièrement sous «Régions et villes», des tableaux présentant des statistiques sur les «régions» et l'«audit urbain»: vous pourrez y consulter des séries chronologiques plus détaillées (dont certaines remontent jusqu'à 1970) et des données statistiques plus détaillées que celles présentées dans cet Annuaire. Vous y trouverez également un certain nombre d'indicateurs (tels que la superficie, la démographie, le produit intérieur brut et des données sur le marché de l'emploi) établis au niveau NUTS 3. Cette précision est importante, puisque certains pays couverts ne sont pas divisés en régions NUTS 2, comme on l'a vu plus haut.

Pour obtenir des informations plus détaillées sur le contenu des bases de données régionales et urbaines, veuillez consulter la publication d'Eurostat intitulée *Statistiques régionales et urbaines européennes — Guide de référence 2009*, que vous pouvez télécharger gratuitement à partir du site internet d'Eurostat. Vous pouvez également télécharger des tableaux Excel contenant les données précises qui ont été utilisées pour produire les cartes et d'autres illustrations qui agrémentent chaque chapitre de la présente publication. Nous espérons que vous trouverez cette publication à la fois intéressante et utile. Votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à envoyer vos observations à l'adresse suivante: estat-regio@ec.europa.eu

⁽¹⁾ Vous trouverez de plus amples informations relatives à la nomenclature NUTS sur l'internet (http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html).

Population

1





Présentation de la répartition régionale de la démographie

Les évolutions démographiques ont une forte influence sur les sociétés de l'Union européenne. Les niveaux de fécondité constamment bas, combinés avec une augmentation de la longévité et le fait que les enfants du baby-boom arrivent à l'âge de la retraite, conduisent à un vieillissement démographique de la population de l'UE. La proportion des générations âgées s'accroît, tandis que celle des personnes en âge de travailler décroît.

Les changements sociaux et économiques liés au vieillissement de la population ont des chances d'avoir de profondes répercussions pour l'Union — également visibles au niveau régional, recoupant une gamme étendue de domaines politiques avec des effets sur la population d'âge scolaire, les soins de santé, la participation de la main-d'œuvre, les questions de protection sociale et de sécurité sociale, les finances publiques, etc.

L'évolution démographique n'est pas la même dans toutes les régions de l'Union. Certains phénomènes démographiques pourraient avoir un impact plus marqué dans certaines régions que dans d'autres.

Ce chapitre présente la répartition régionale des phénomènes démographiques du moment.

Densité de population

Le 1^{er} janvier 2007, la population de l'Union européenne, des pays candidats et des pays de l'AELE était de 584 millions d'habitants. La répartition de cette population est variable parmi les 317 régions NUTS 2 qui composent ce territoire.

La carte 1.1 présente la densité de population au 1^{er} janvier 2007. La densité de population d'une région est le rapport entre la population d'un territoire et sa superficie. Généralement, les régions capitales figurent parmi celles dont la population est la plus dense. Comme le montre la carte 1.1, Inner London (Royaume-Uni) était de loin la plus densément peuplée, mais la Région de Bruxelles-Capitale (Belgique), Wien (Autriche), Berlin (Allemagne), Praha (République tchèque), İstanbul (Turquie), București — Ilfov (Roumanie) et Attiki (Grèce) ont également des densités supérieures à 1 000 habitants/km². La région la moins densément peuplée était celle de Guyane (France), avant d'autres régions à moindre densité de population (moins de 10 habitants/km²), toutes situées en Suède, Finlande, Islande et Norvège. Par comparaison, la densité de population de l'Union européenne est de 114 habitants/km².

Évolution de la population

Au cours des quarante-cinq ou cinquante dernières années, la population des 27 pays qui composent l'Union européenne actuelle a augmenté pour passer d'environ 400 millions (1960) à près de 500 millions (497 millions au 1^{er} janvier 2008). Si l'on compte les pays candidats et les pays de l'AELE, le total de la population est passé au cours de la même période de moins de 450 millions à 587 millions.

La variation totale de la population comprend deux aspects: l'accroissement dit «naturel», qui se définit comme la différence entre le nombre des naissances vivantes et celui des décès, et le solde migratoire net, censé représenter la différence entre les flux d'immigration et d'émigration (voir «Notes méthodologiques»). Les changements dans la taille d'une population sont le résultat du nombre de naissances, du nombre de décès et du nombre de personnes qui migrent.

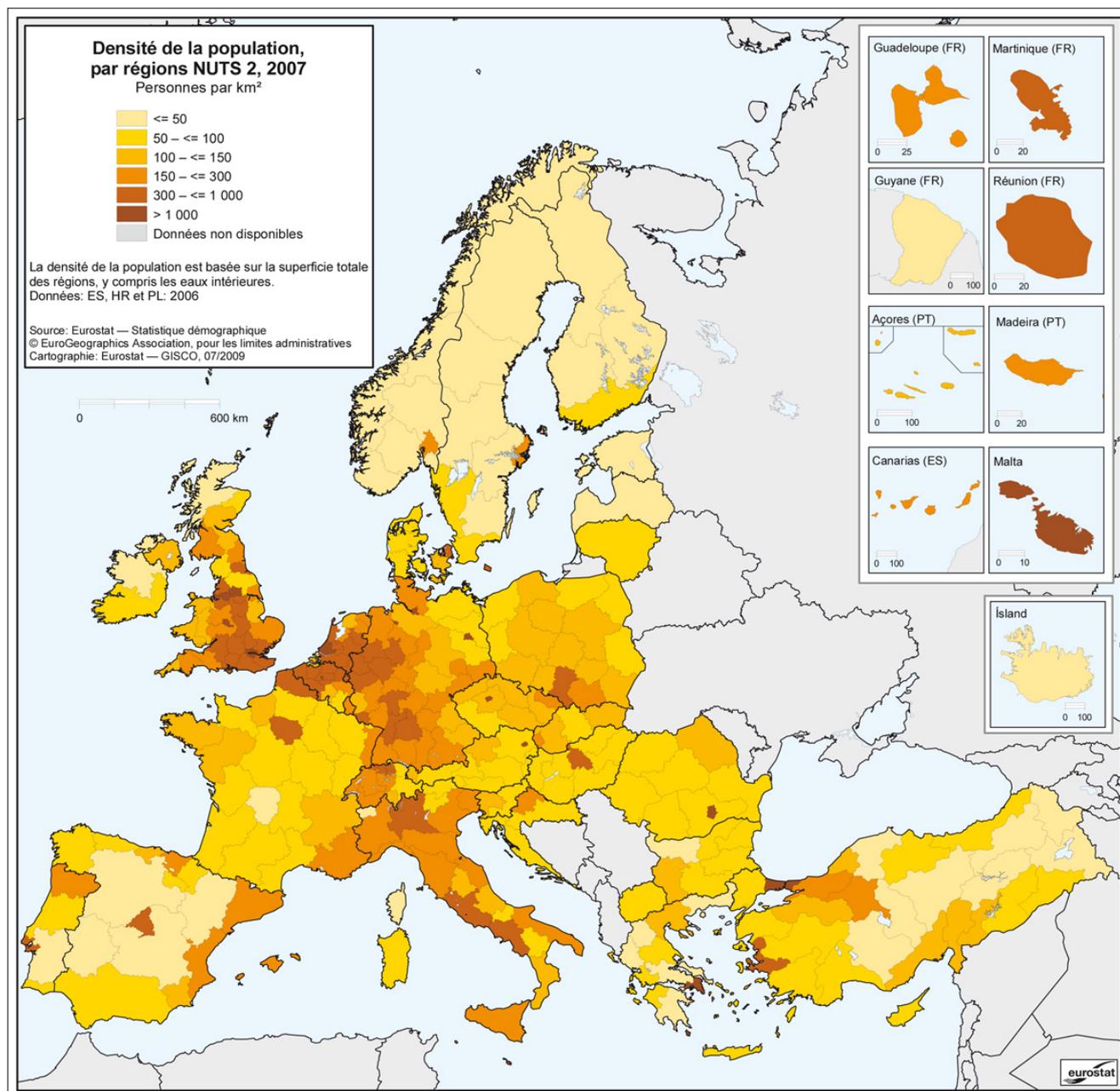
Jusqu'à la fin des années 80, l'accroissement naturel constituait de loin l'élément majeur de l'augmentation de la population. Toutefois, cet accroissement naturel connaît depuis le début des années 60 un affaiblissement constant. Par ailleurs, les migrations internationales ont gagné en importance et sont devenues le moteur essentiel de la croissance de la population depuis le début des années 90.

L'analyse réalisée sur les pages suivantes repose essentiellement sur les tendances démographiques observées au cours de la période du 1^{er} janvier 2003 au 1^{er} janvier 2008. À cette fin, des moyennes quinquennales ont été calculées pour l'évolution annuelle du total de la population et ses composants. Étant donné que les tendances démographiques sont des évolutions à long terme, les moyennes quinquennales sont un gage de stabilité et de précision du tableau obtenu. Elles contribuent à identifier des groupes régionaux qui dépassent souvent les frontières nationales. Pour garantir que les données sont comparables, l'évolution de la population et ses composants sont présentés en termes relatifs, en calculant les taux dits «bruts», c'est-à-dire qu'ils se rapportent à la taille du total de la population (voir «Notes méthodologiques»). Les cartes 1.2, 1.3 et 1.4 présentent ces chiffres concernant la variation totale de la population et ses composants.

Dans la plupart du nord-est, de l'est et une partie du sud-est du territoire constitué par l'Union européenne, les pays candidats et les pays de l'AELE, la population a tendance à diminuer. La carte 1.2 se caractérise par un clivage net entre les régions qui s'y trouvent et celles du reste de l'Union. Les pays les plus touchés par la tendance à la diminution de la population sont l'Allemagne (en particulier

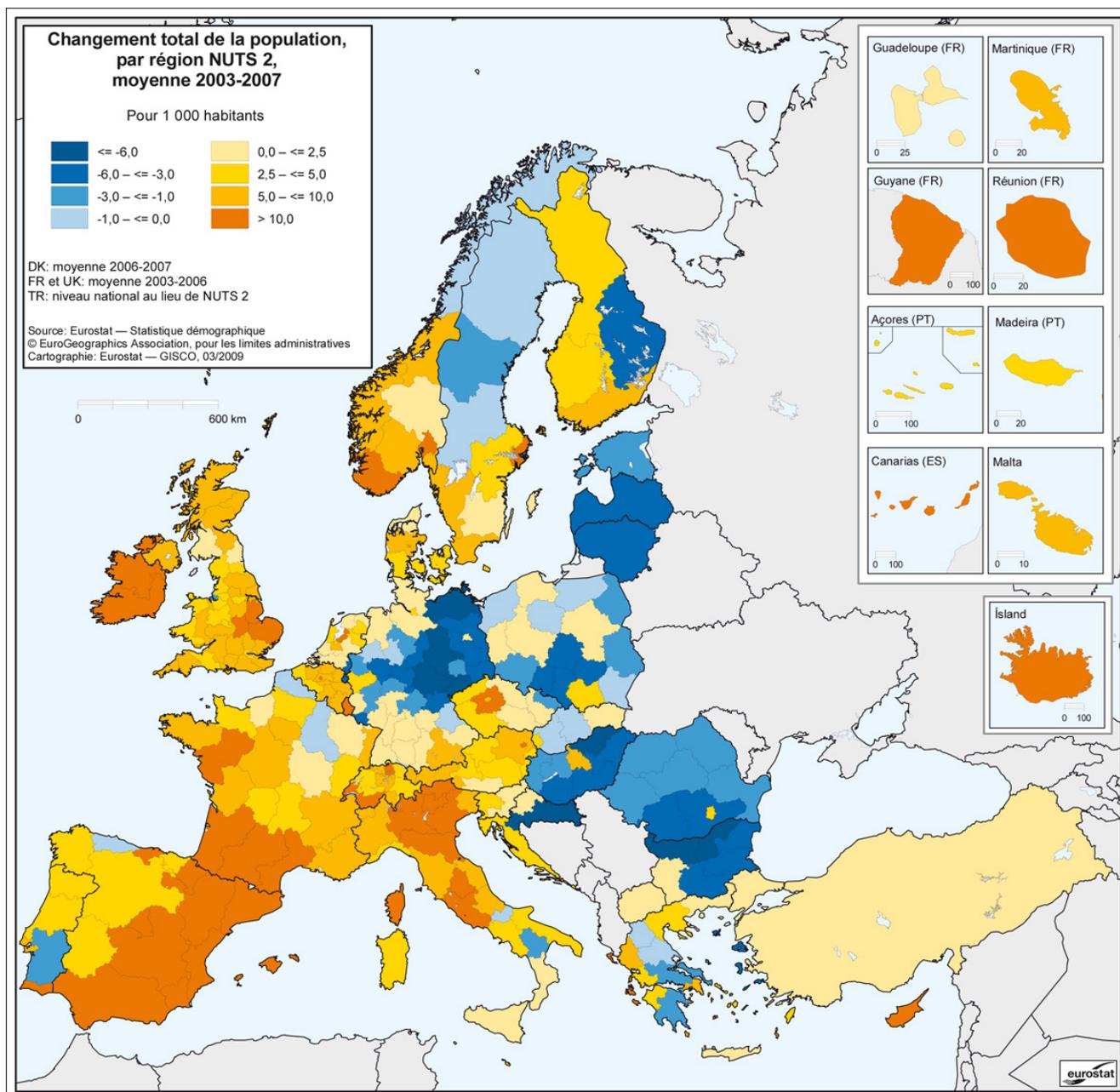


Carte 1.1: Densité de la population, par régions NUTS 2, 2007
 Personnes par km²





Carte 1.2: Changement total de la population, par régions NUTS 2, moyenne 2003-2007
Pour 1 000 habitants





l'ancienne Allemagne de l'Est), la Pologne, la Bulgarie, la Slovaquie, la Hongrie et la Roumanie et, au nord, les trois États baltes et les parties septentrionales de la Suède ainsi que la région finlandaise Itä-Suomi. La tendance à la diminution de la population est aussi manifeste dans de nombreuses régions de Grèce. À l'est, par ailleurs, la variation totale de la population est positive à Chypre et, dans une moindre mesure, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine et en Turquie.

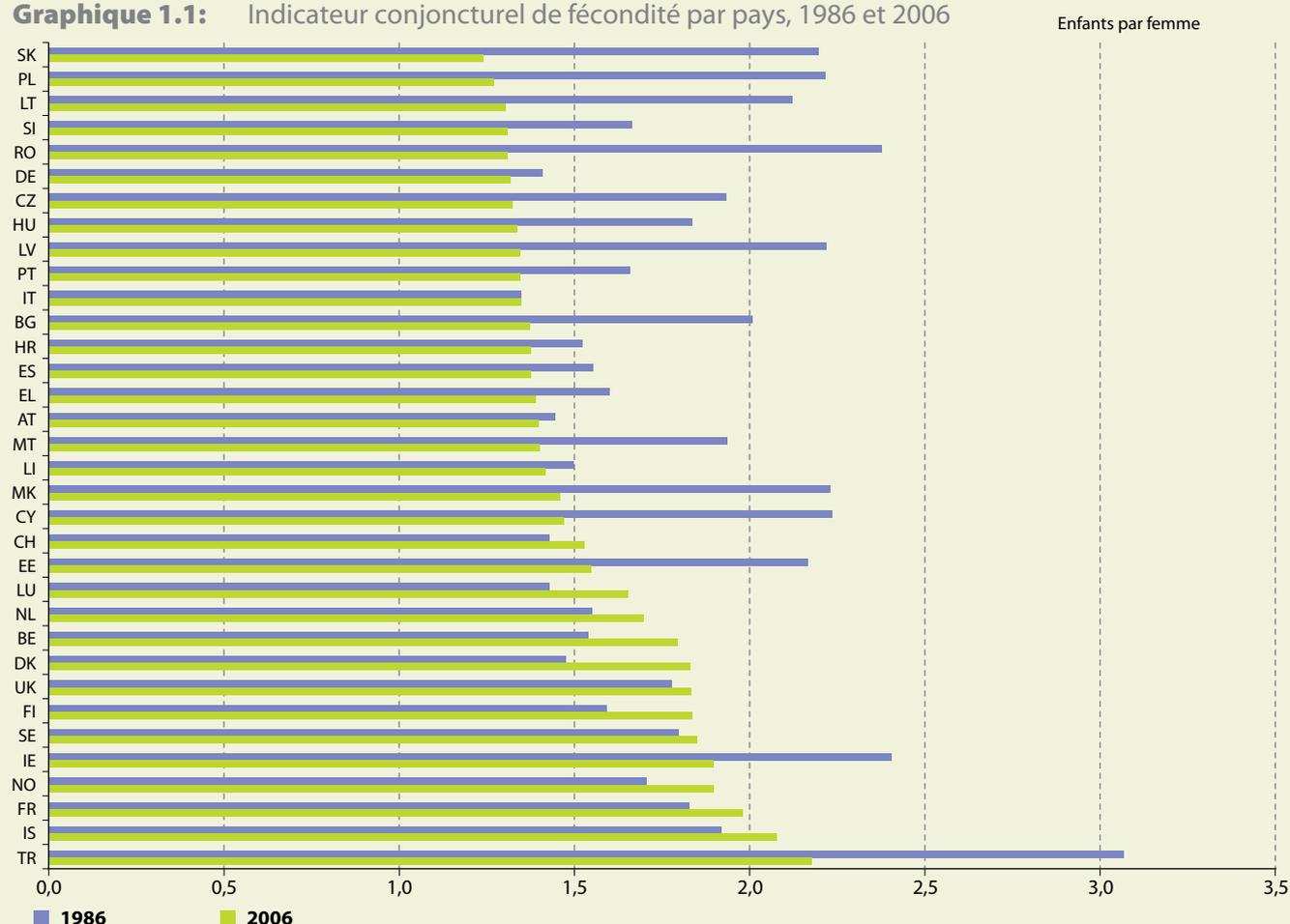
Dans la quasi-totalité des régions de l'ouest et du sud-ouest de l'Union, la population a augmenté au cours de la période 2003-2007. Cela est particulièrement visible en Irlande et dans la quasi-totalité des régions du Royaume-Uni, d'Italie, d'Espagne, de France, du Portugal, et notamment dans les départements français d'outre-mer ainsi que les îles espagnoles et portugaises de l'océan Atlantique. La variation totale de la population a également été positive en Autriche, en Suisse, en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas.

Le tableau fourni par la carte 1.2 peut être affiné par une analyse des deux composants de l'évolution du total de la population, à savoir l'évolution naturelle et la migration.

D'après la carte 1.3, le nombre des décès l'a emporté sur celui des naissances dans de nombreuses régions de l'Union au cours de la période 2003-2007. Le phénomène de contraction naturelle de la population qui en résulte est répandu et touche plus de la moitié des régions de l'Union.

Un accroissement naturel de la population se dégage sur une vaste région transfrontalière unique constituée de l'Irlande, du centre du Royaume-Uni, de la quasi-totalité des régions de France, de Belgique, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Suisse, d'Islande, du Liechtenstein, du Danemark et de Norvège: dans ces régions, au cours de la période 2003-2007, les naissances vivantes ont été plus nombreuses que les décès.

Graphique 1.1: Indicateur conjoncturel de fécondité par pays, 1986 et 2006

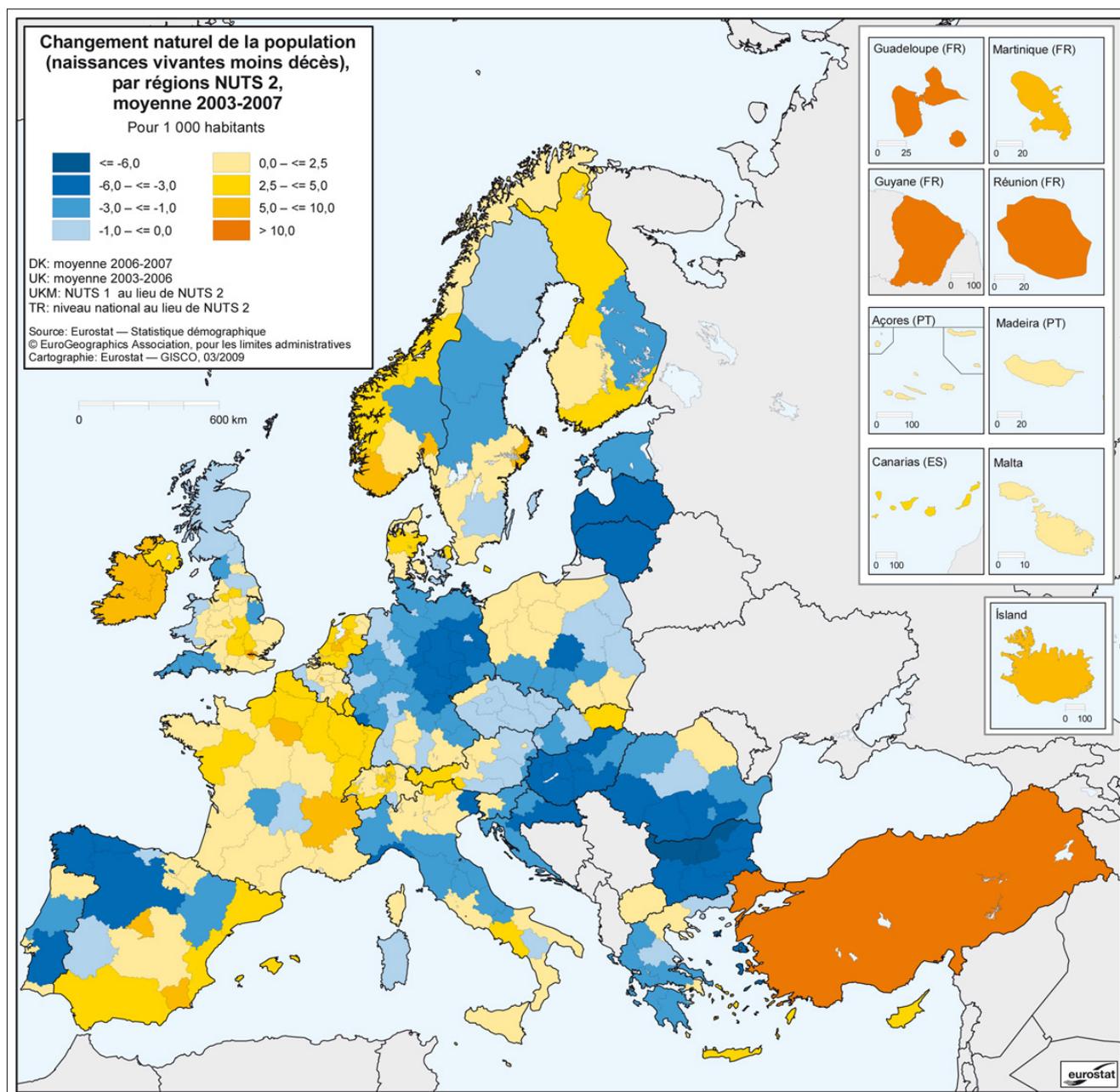


Source: Eurostat — Statistique démographique

Notes: EE, PL et MT: données 1986 — estimations nationales; LI: 1985 — estimations nationales; HR: 1990; TR: 1990 — estimations nationales; MK: 1994; IT, BE et TR: données 2006 — estimations nationales



Carte 1.3: Changement naturel de la population (naissances vivantes moins décès), par régions NUTS 2, moyenne 2003-2007
Pour 1 000 habitants





Les décès l'emportent sur les naissances en Allemagne, en République tchèque, en Slovaquie, en Hongrie, en Slovénie, en Croatie, en Roumanie et en Bulgarie, ainsi que dans les États baltes et en Suède au nord, en Grèce, en Italie et au Portugal au sud. Les autres pays sont globalement dans une situation plus équilibrée.

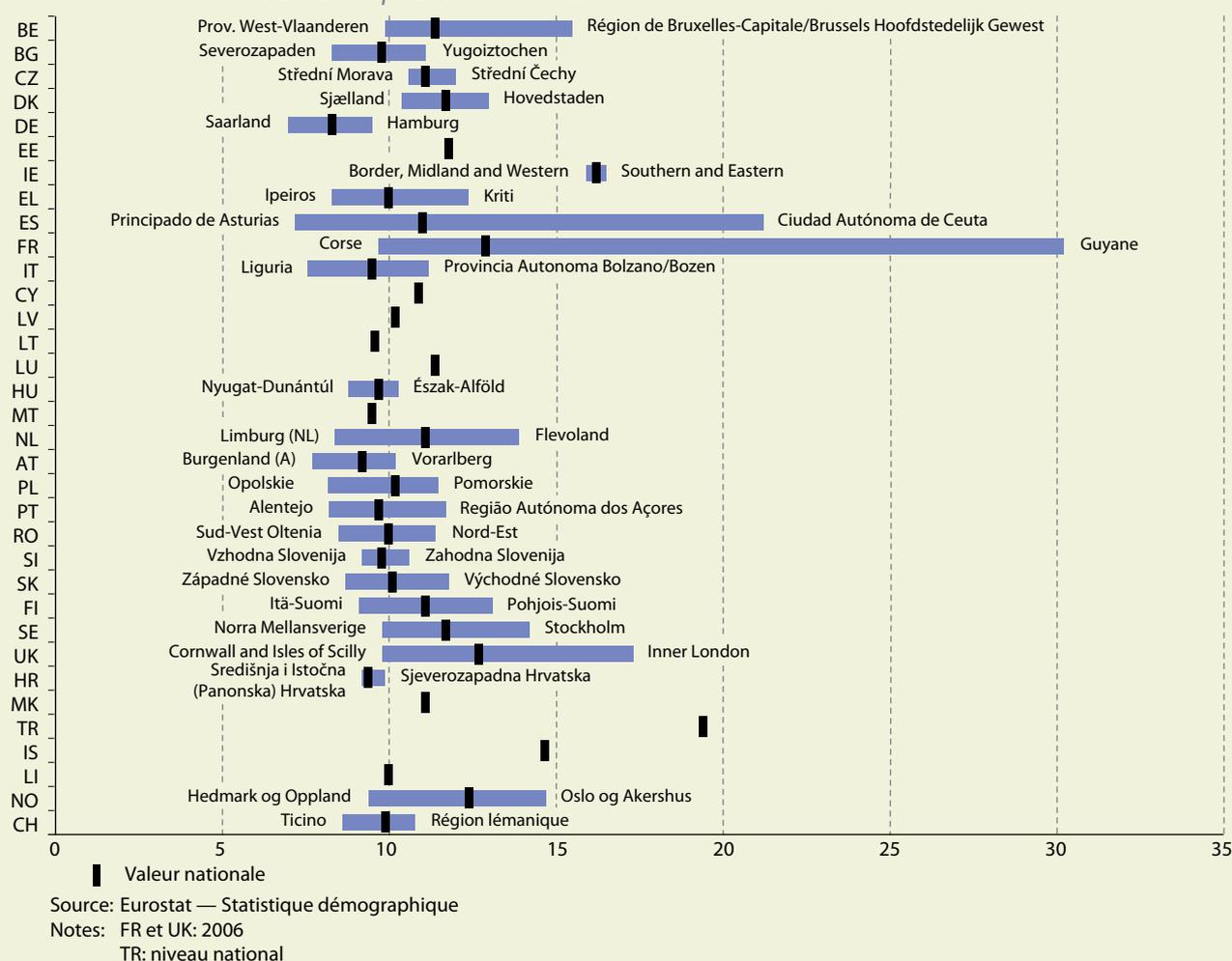
Une raison majeure du ralentissement de l'accroissement naturel de la population tient à ce que les habitants de l'Union ont moins d'enfants. Au niveau agrégé, dans les 27 pays qui constituent à l'heure actuelle l'Union européenne, l'indicateur conjoncturel de fécondité est revenu d'environ 2,5 au début des années 60 à environ 1,5 en 1993, date depuis laquelle il n'a pas varié (pour la définition de l'indicateur conjoncturel de fécondité, voir «Notes méthodologiques»).

Au niveau des pays, en 2006, un indicateur conjoncturel de fécondité inférieur à 1,5 a été

relevé dans 17 des 27 États membres. Pour faire une comparaison, le graphique 1.1 comporte aussi des chiffres pour 1986 et pour les pays candidats et les pays de l'AELE. Des indicateurs de fécondité relativement élevés ont tendance à être enregistrés dans des pays qui ont mis en œuvre une série de politiques favorables à la famille, comme l'introduction de services de garde d'enfants accessibles et à prix raisonnable et/ou des formules de travail plus souples — tel est le cas de la France, des pays nordiques et des Pays-Bas.

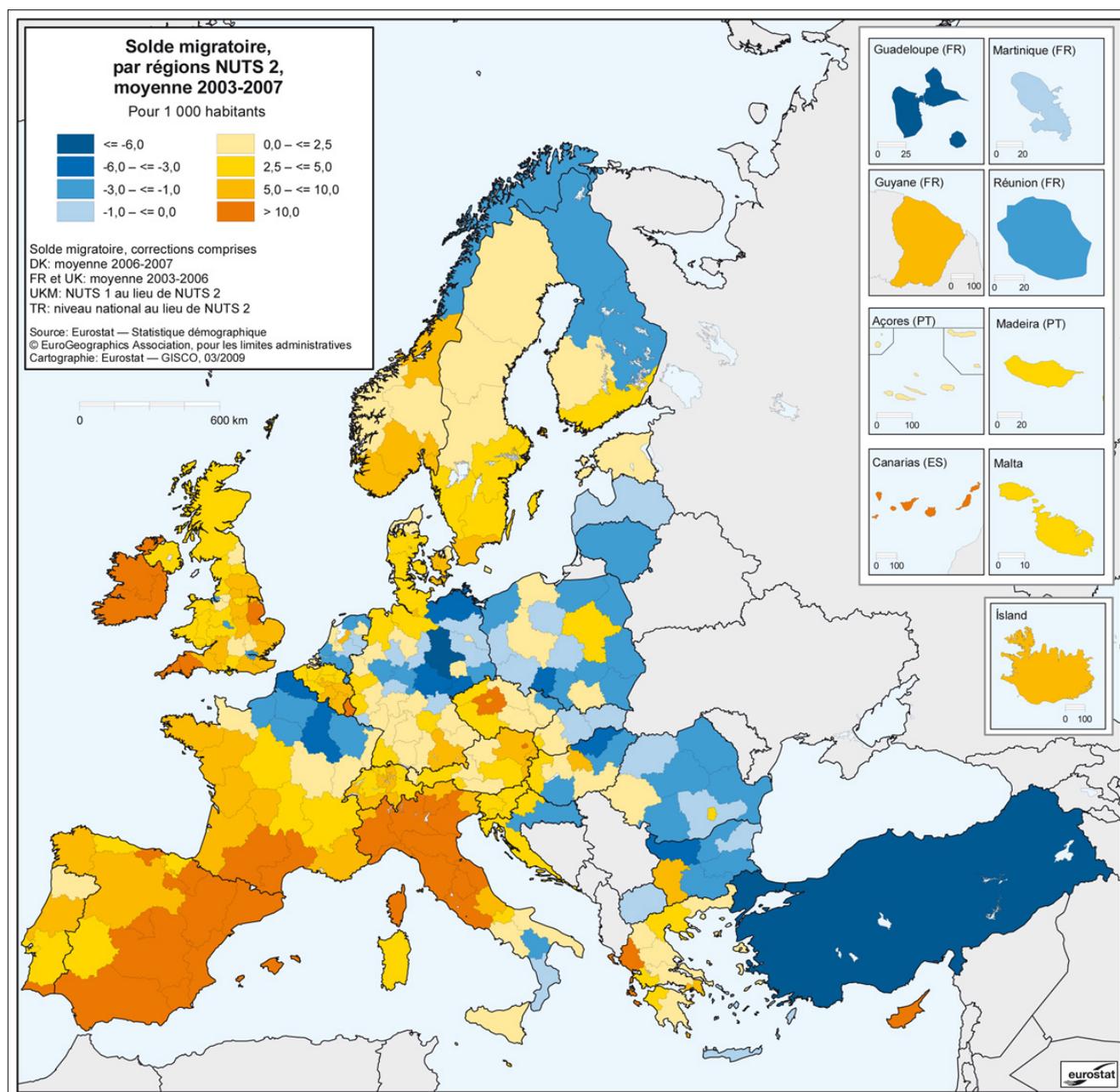
La (légère) augmentation de l'indicateur conjoncturel de fécondité qui est observée dans certains pays entre 1986 et 2006 peut être en partie attribuée à un processus de rattrapage suivant le report de la décision d'avoir des enfants. Lorsque les femmes donnent naissance à des enfants à un âge plus avancé, l'indicateur conjoncturel de fécondité commence par indiquer une baisse puis un regain de la fécondité.

Graphique 1.2: Taux brut de fécondité, par régions NUTS 2, 2007
Naissances pour 1 000 habitants





Carte 1.4: Solde migratoire, par régions NUTS 2, moyenne 2003-2007
Pour 1 000 habitants





Par comparaison, dans les régions plus développées du monde à l'heure actuelle, un indicateur conjoncturel de fécondité d'environ 2,1 enfants par femme est considéré comme le niveau de renouvellement, c'est-à-dire le niveau auquel la population resterait stable à long terme en l'absence d'immigration ou d'émigration. Actuellement (d'après les données pour 2006), pratiquement tous les pays de l'Union, les pays candidats et les pays de l'AELE, à l'exception de la Turquie et de l'Islande, se situent encore nettement au-dessous du niveau de renouvellement.

Il est aussi possible d'affiner l'analyse de la carte 1.3 en isolant la contribution des naissances vivantes à l'évolution naturelle de la population. Le graphique 1.2 fait apparaître les différences régionales au sein de chaque pays pour les taux bruts de naissances (voir «Notes méthodologiques»). Les différences régionales les plus marquées pour 2007 ont été relevées en France, où le taux brut de naissances le plus élevé est de plus de trois fois supérieur au taux le plus faible, suivie par l'Espagne, où le taux brut de naissances le plus élevé est lui aussi trois fois supérieur au taux le plus faible. Pour les autres pays, les différences régionales en matière de taux bruts de naissances sont moins fortes, mais restent significatives.

Le troisième facteur déterminant de l'évolution de la population (après la fécondité et la mortalité) est la migration. Comme de nombreux pays de l'Union se situent actuellement à un point du cycle démographique où l'accroissement naturel de la population est proche de l'équilibre ou devient négatif, l'importance de l'immigration augmente au regard du maintien de la taille de la population. En outre, la migration contribue aussi indirectement à l'évolution naturelle, étant donné que les migrants ont des enfants. Les migrants sont aussi généralement plus jeunes et n'ont pas encore atteint l'âge auquel les décès sont plus fréquents.

Dans certaines régions de l'Union européenne, l'évolution naturelle négative a été compensée par un solde net positif des migrations. Ce phénomène est le plus frappant en Autriche, au Royaume-Uni, en Espagne, dans les régions septentrionales et centrales de l'Italie, et dans quelques régions d'Allemagne occidentale, en Slovaquie, dans le sud de la Suède, au Portugal et en Grèce, comme on peut le voir sur la carte 1.4. Le phénomène opposé est beaucoup plus rare: dans quelques régions seulement (à savoir les régions du nord de la Pologne et de la Finlande et en Turquie), l'évolution naturelle positive a été annulée par un solde net négatif des migrations.

La carte 1.4 permet d'identifier quatre régions transfrontalières où les départs sont supérieurs aux arrivées (solde net négatif des migrations):

- les régions du grand nord de la Norvège et de la Finlande;
- un groupe oriental comprenant la majorité des régions de l'Allemagne orientale, la Pologne, la Lituanie et la Lettonie ainsi que la plupart des régions de Slovaquie, de Hongrie, de Roumanie, de Bulgarie et de Turquie;
- les régions du nord-est de la France et les départements français d'outre-mer;
- quelques régions du sud de l'Italie, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

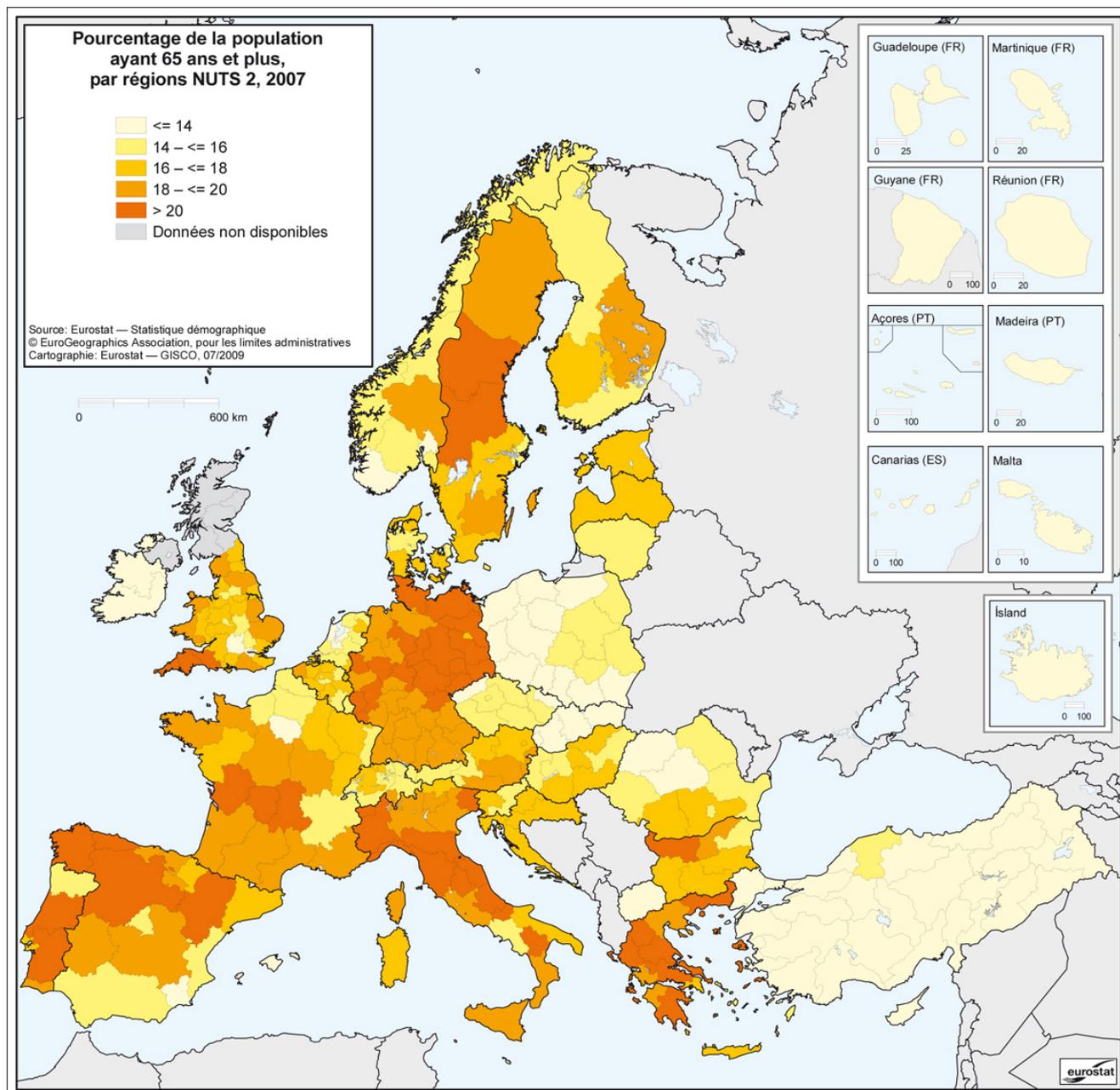
Les régions, où les deux composantes de la variation de la population ne se compensent pas mutuellement mais s'ajoutent plutôt l'une à l'autre, sont souvent exposées à des variations de grande ampleur, à la hausse ou — dans certaines régions — à la baisse. En Irlande, au Luxembourg, en Belgique, à Malte, à Chypre, en Suisse, en Islande, dans de nombreuses régions de France et de Norvège et dans quelques régions d'Espagne, du Royaume-Uni et des Pays-Bas, un accroissement naturel s'est conjugué avec un solde net positif des migrations. Néanmoins, dans les régions d'Allemagne orientale, en Lituanie et en Lettonie, ainsi que dans quelques régions de Pologne, de Slovaquie, de Hongrie, de Bulgarie et de Roumanie, les deux composantes de l'évolution de la population ont suivi une tendance négative, comme le montre aussi la carte 1.2. Dans ces régions, cette tendance a abouti à une baisse continue de la population.

En 2007, la population moyenne de l'EU-27 âgée de 65 ans et plus représentait une proportion de 17 %, en augmentation de 2 % au cours des dix dernières années. Ce vieillissement de la population, en particulier dans les zones rurales, soulève des questions concernant l'infrastructure et le besoin de services sociaux et de soins de santé.

Le taux le plus élevé de la population âgée de 65 ans et plus se relève en Liguria (Italie), à 27 %. L'Allemagne lui emboîte le pas avec 24 % dans la région de Chemnitz et quatorze autres régions où ce pourcentage est supérieur à 20 %. Certaines régions de Grèce, du Portugal, de France et d'Espagne affichent, elles aussi, des chiffres élevés, avec une proportion de la population âgée de 65 ans et plus allant jusqu'à 23 %. Ces régions enregistrent aussi une variation naturelle de la population faible, voire négative, avec un nombre de décès supérieur à celui des naissances.



Carte 1.5: Pourcentage de la population ayant 65 ans et plus, par régions NUTS 2, 2007





En Turquie, le pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus n'est que de 3 % dans la région Van, et en moyenne de 8 % dans les autres régions. Bien que la Turquie connaisse un solde net de la migration négatif, la forte fécondité se traduit par une population jeune. De même, avec une fécondité élevée, conjuguée à une forte migration nette, seuls 11 et 12 % de la population des deux régions d'Irlande ont 65 ans et plus.

D'après les projections, les personnes âgées représenteraient une part croissante de la population, sous l'effet de la réduction constante de la mortalité au cours des décennies passées et à venir. Le processus de vieillissement peut être qualifié de «vieillissement par le sommet», car il tient en grande partie aux projections faisant état d'un accroissement de la longévité, atténué par des flux de migration nets positifs et un certain regain de la fécondité.

Conclusion

Le présent chapitre met en lumière certains traits de l'évolution de la population régionale sur le territoire composé des 27 États membres de l'Union, des pays candidats et des pays de l'AELE au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2003 au 1^{er} janvier 2008. Dans toute la mesure du possible, les caractéristiques des régions pour les différents phénomènes démographiques, au-delà des frontières nationales, ont pu être cernées. Tandis que le recul de la population est manifeste dans plusieurs régions, au niveau agrégé, la population de l'Union des Vingt-sept a continué d'augmenter au cours de cette période d'environ 2 millions de personnes chaque année. Le moteur principal de la croissance de la population sur ce territoire est la migration, qui a plus que compensé, comme le montrent les cartes, la variation naturelle négative de nombreuses régions.

Notes méthodologiques

Sources: Eurostat — Statistiques de la démographie. Pour plus de renseignements, consulter le site internet d'Eurostat (<http://www.ec.europa.eu/eurostat/>).

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** se définit comme le nombre moyen d'enfants auxquels une femme donnerait naissance durant sa vie, si elle vivait ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge mesurés lors d'une année donnée.

La **migration** peut être extrêmement difficile à mesurer. Un grand nombre de sources de données et de définitions différentes sont utilisées dans les États membres, si bien que les comparaisons directes de statistiques nationales peuvent poser des difficultés ou induire en erreur. Les soldes migratoires indiqués ici ne sont pas directement calculés à partir des chiffres des flux d'immigration et d'émigration. Comme beaucoup d'États membres de l'UE ne disposent pas de chiffres complets et comparables pour lesdits flux, le solde migratoire est ici estimé par différence entre la variation totale de la population et l'accroissement naturel sur l'année. Le solde migratoire est en effet égal à toutes les variations de la population totale qui ne sont imputables ni aux naissances ni aux décès.

Le **taux brut de la variation totale de la population** est le rapport entre la variation totale de la population au cours de l'année et la population moyenne du territoire en question au cours de cette année. Cette valeur s'exprime en milliers d'habitants.

Le **taux brut de la variation naturelle** est le rapport entre l'accroissement naturel de la population (naissances vivantes moins décès) au cours d'une période et la population moyenne du territoire en question au cours de cette période. Cette valeur s'exprime en milliers d'habitants. C'est aussi la différence entre le **taux brut des naissances** et le **taux brut des décès** qui sont respectivement le rapport entre des naissances vivantes au cours de l'année pour la population moyenne et les décès pour cette population.

Le **taux brut de la migration nette** est le rapport entre la migration nette au cours de l'année et la population moyenne pour cette année. Cette valeur s'exprime en milliers d'habitants. Comme cela a déjà été dit, le taux brut de la migration nette est égal à la différence entre le **taux brut de la variation totale** et le **taux brut de la variation naturelle** (à savoir la migration nette est considérée comme la part de la variation de population qui n'est pas attribuable à des décès ou à des naissances).

La **densité de population** est le rapport entre la population d'un territoire et la superficie totale de ce territoire (y compris les eaux intérieures), mesurée au 1^{er} janvier.